

COMMUNE DE GUMONT

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2023

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Votants : 5

Absent : 0

L'an deux mille vingt-trois le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

La séance est ouverte à 15h00.

Signature du PV du précédent conseil

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

➤ **Délibérations :**

- Achat de matériel de désherbage
- Demande de subventions
- Aménagement de la place de l'église
- Modification des statuts de Tulle Agglo
- Prise d'arrêtés d'occupation illicite de tous terrains privés ou publiques sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Location appartement n° 3, chemin de la Costa

➤ **Informations diverses :**

- Diverses demandes de paiements
- Employé communal
- Aménagement de l'appartement
- Le Gumontois

Achat de matériel de désherbage

2023 / 01

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 0

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été évoqué lors du dernier conseil municipal en date du 07 décembre 2022 la nécessité de l'achat d'un désherbeur mécanique pour l'entretien des allées du cimetière sans produits chimiques. Un devis de 1107.60€ a été fait par l'entreprise « A NAVES MOTOCULTURE » de l'entreprise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ce devis, la commande peut être passée.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Demande de subventions

2023 / 02

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 5

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions des Associations :

- La ligue contre le cancer.
- Association nationale des patients sclérosés en plaques.
- Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.
- SOS violence conjugale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter les délibérations concernant les dîtes subventions après le vote du budget 2023 qui définira le budget allouer aux subventions.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Aménagement de la place de l'église

2023/03

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un plan de financement triennal a été validé par le département.

Un devis sera demandé pour une demande de subvention DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) auprès de la préfecture.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions, et à solliciter les entreprises en vue de cet aménagement et établir les documents nécessaires.

Fait et délibéré en séance, ce jour

Modification des statuts de Tulle Agglo

2023/04

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 0 Contre : 5
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de Tulle Agglo portant sur la modification des statuts en compétence de la mise en œuvre de la stratégie et transformation énergétique.

Après lecture de la délibération du conseil communautaire du 12 décembre 2022.

Après lecture du courrier de Tulle Agglo du 19 décembre 2022.

Considérant que :

- Aucune solution énergétique n'est proposée dans ces modifications.
- Aucun plan local de développement énergétique figure dans ces modifications.
- Aucun plan financier, ni de productivité ne sont précisés pour la distribution énergétique.

Rappelant la motion du Conseil Départemental sur son opposition à l'installation d'énergie éolienne en Corrèze.

Rappelant que le conseil municipal de Gumont après avoir été sollicité s'est opposé au développement de l'énergie éolienne sur son territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de s'opposer aux modifications des statuts et reste dans l'attente de précisions sur les manquements énoncés précédemment.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Prise d'arrêtés d'occupation illicite de tous terrains privés ou publiques sur l'ensemble du territoire de la commune

2023/05

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0

Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de prise d'un arrêté afin de proscrire le stationnement illicite sur tout le territoire Gumontois, privé comme public. Une aire d'accueil pour les gens du voyage a été ouverte au lieu-dit La Coutasse sur la commune de Tulle. De ce fait tous stationnements non règlementés seront redirigés vers l'aire d'accueil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve la prise d'un arrêté afin de proscrire le stationnement illicite sur tout le territoire Gumontois, privé comme public.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Location appartement n° 3, chemin de la Costa

2023/06

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0

Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Madame PENSARD Yvonne pour la location de l'appartement 3 chemin de la Costa, logement communal ; appartement en cours de rénovation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à louer le-dit appartement à Madame PENSARD Yvonne à la fin des travaux de rénovation engagés et à la rédaction du bail.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Audit énergétique

2023/07

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le maire rappelle au conseil le projet de réfection du logement 3 rue de la Costa après le départ des locataires, un audit énergétique était nécessaire. Le Maire rappelle au conseil que l'audit énergétique était estimé à 1203.13€ H.T.

Une demande de subvention a été faite au conseil Départemental

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- donne pouvoir au maire de solliciter toute subvention pour le financement de l'audit énergétique.
- autorise le Maire à consulter les entreprises pour l'établissement de devis et retenir l'entreprise choisie.
- accepte le plan de financement suivant :

Subvention conseil départemental à hauteur de 80% : 962,50€

Autofinancement : 240,63€

Fait et délibéré en séance, ce jour.

➤ Informations diverses :

- Diverses demandes de paiements

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de divers paiements concernant les frais de scolarité.

- Employé communal

Notre nouvel employé communal Monsieur DISSARD Claude a pris ses nouvelles fonctions. Le contrat pris avec le CDG 19 est porté jusqu'en octobre 2023

- Aménagement de l'appartement

Les travaux d'isolation de l'appartement sont terminés, ceux de rénovation sont en cours.

- Le Gumontois

Le conseil municipal se réunira pour une nouvelle édition du Gumontois.

La séance est levée à 16h30

COMMUNE DE GUMONT

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2023

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Votants : 5

Absent : 0

L'an deux mille vingt-trois le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

La séance est ouverte à 15h00.

Signature du PV du précédent conseil

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

➤ **Délibérations :**

- Achat de matériel de désherbage
- Demande de subventions
- Aménagement de la place de l'église
- Modification des statuts de Tulle Agglo
- Prise d'arrêtés d'occupation illicite de tous terrains privés ou publiques sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Location appartement n° 3, chemin de la Costa

➤ **Informations diverses :**

- Diverses demandes de paiements
- Employé communal
- Aménagement de l'appartement
- Le Gumontois

Achat de matériel de désherbage

2023 / 01

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 0

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été évoqué lors du dernier conseil municipal en date du 07 décembre 2022 la nécessité de l'achat d'un désherbeur mécanique pour l'entretien des allées du cimetière sans produits chimiques. Un devis de 1107.60€ a été fait par l'entreprise « A NAVES MOTOCULTURE » de l'entreprise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ce devis, la commande peut être passée.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Demande de subventions

2023 / 02

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 5

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions des Associations :

- La ligue contre le cancer.
- Association nationale des patients sclérosés en plaques.
- Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.
- SOS violence conjugale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter les délibérations concernant les dîtes subventions après le vote du budget 2023 qui définira le budget allouer aux subventions.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Aménagement de la place de l'église

2023/03

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un plan de financement triennal a été validé par le département.

Un devis sera demandé pour une demande de subvention DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) auprès de la préfecture.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions, et à solliciter les entreprises en vue de cet aménagement et établir les documents nécessaires.

Fait et délibéré en séance, ce jour

Modification des statuts de Tulle Agglo

2023/04

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 0 Contre : 5
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de Tulle Agglo portant sur la modification des statuts en compétence de la mise en œuvre de la stratégie et transformation énergétique.

Après lecture de la délibération du conseil communautaire du 12 décembre 2022.

Après lecture du courrier de Tulle Agglo du 19 décembre 2022.

Considérant que :

- Aucune solution énergétique n'est proposée dans ces modifications.
- Aucun plan local de développement énergétique figure dans ces modifications.
- Aucun plan financier, ni de productivité ne sont précisés pour la distribution énergétique.

Rappelant la motion du Conseil Départemental sur son opposition à l'installation d'énergie éolienne en Corrèze.

Rappelant que le conseil municipal de Gumont après avoir été sollicité s'est opposé au développement de l'énergie éolienne sur son territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de s'opposer aux modifications des statuts et reste dans l'attente de précisions sur les manquements énoncés précédemment.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Prise d'arrêtés d'occupation illicite de tous terrains privés ou publiques sur l'ensemble du territoire de la commune

2023/05

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0

Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de prise d'un arrêté afin de proscrire le stationnement illicite sur tout le territoire Gumontois, privé comme public. Une aire d'accueil pour les gens du voyage a été ouverte au lieu-dit La Coutasse sur la commune de Tulle. De ce fait tous stationnements non règlementés seront redirigés vers l'aire d'accueil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve la prise d'un arrêté afin de proscrire le stationnement illicite sur tout le territoire Gumontois, privé comme public.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Location appartement n° 3, chemin de la Costa

2023/06

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0

Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Madame PENSARD Yvonne pour la location de l'appartement 3 chemin de la Costa, logement communal ; appartement en cours de rénovation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à louer le-dit appartement à Madame PENSARD Yvonne à la fin des travaux de rénovation engagés et à la rédaction du bail.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Audit énergétique

2023/07

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le maire rappelle au conseil le projet de réfection du logement 3 rue de la Costa après le départ des locataires, un audit énergétique était nécessaire. Le Maire rappelle au conseil que l'audit énergétique était estimé à 1203.13€ H.T.

Une demande de subvention a été faite au conseil Départemental

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- donne pouvoir au maire de solliciter toute subvention pour le financement de l'audit énergétique.
- autorise le Maire à consulter les entreprises pour l'établissement de devis et retenir l'entreprise choisie.
- accepte le plan de financement suivant :

Subvention conseil départemental à hauteur de 80% : 962,50€

Autofinancement : 240,63€

Fait et délibéré en séance, ce jour.

➤ Informations diverses :

- Diverses demandes de paiements

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de divers paiements concernant les frais de scolarité.

- Employé communal

Notre nouvel employé communal Monsieur DISSARD Claude a pris ses nouvelles fonctions. Le contrat pris avec le CDG 19 est porté jusqu'en octobre 2023

- Aménagement de l'appartement

Les travaux d'isolation de l'appartement sont terminés, ceux de rénovation sont en cours.

- Le Gumontois

Le conseil municipal se réunira pour une nouvelle édition du Gumontois.

La séance est levée à 16h30

COMMUNE DE GUMONT

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2023

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Votants : 5

Absent : 0

L'an deux mille vingt-trois le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

La séance est ouverte à 15h00.

Signature du PV du précédent conseil

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

➤ **Délibérations :**

- Achat de matériel de désherbage
- Demande de subventions
- Aménagement de la place de l'église
- Modification des statuts de Tulle Agglo
- Prise d'arrêtés d'occupation illicite de tous terrains privés ou publiques sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Location appartement n° 3, chemin de la Costa

➤ **Informations diverses :**

- Diverses demandes de paiements
- Employé communal
- Aménagement de l'appartement
- Le Gumontois

Achat de matériel de désherbage

2023 / 01

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 0

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été évoqué lors du dernier conseil municipal en date du 07 décembre 2022 la nécessité de l'achat d'un désherbeur mécanique pour l'entretien des allées du cimetière sans produits chimiques. Un devis de 1107.60€ a été fait par l'entreprise « A NAVES MOTOCULTURE » de l'entreprise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ce devis, la commande peut être passée.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Demande de subventions

2023 / 02

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 5

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions des Associations :

- La ligue contre le cancer.
- Association nationale des patients sclérosés en plaques.
- Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.
- SOS violence conjugale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter les délibérations concernant les dîtes subventions après le vote du budget 2023 qui définira le budget allouer aux subventions.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Aménagement de la place de l'église

2023/03

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 0

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un plan de financement triennal a été validé par le département.

Un devis sera demandé pour une demande de subvention DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) auprès de la préfecture.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions, et à solliciter les entreprises en vue de cet aménagement et établir les documents nécessaires.

Fait et délibéré en séance, ce jour

Modification des statuts de Tulle Agglo

2023/04

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 0

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 0 Contre : 5

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de Tulle Agglo portant sur la modification des statuts en compétence de la mise en œuvre de la stratégie et transformation énergétique.

Après lecture de la délibération du conseil communautaire du 12 décembre 2022.

Après lecture du courrier de Tulle Agglo du 19 décembre 2022.

Considérant que :

- Aucune solution énergétique n'est proposée dans ces modifications.
- Aucun plan local de développement énergétique figure dans ces modifications.
- Aucun plan financier, ni de productivité ne sont précisés pour la distribution énergétique.

Rappelant la motion du Conseil Départemental sur son opposition à l'installation d'énergie éolienne en Corrèze.

Rappelant que le conseil municipal de Gumont après avoir été sollicité s'est opposé au développement de l'énergie éolienne sur son territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de s'opposer aux modifications des statuts et reste dans l'attente de précisions sur les manquements énoncés précédemment.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Prise d'arrêtés d'occupation illicite de tous terrains privés ou publiques sur l'ensemble du territoire de la commune

2023/05

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0

Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de prise d'un arrêté afin de proscrire le stationnement illicite sur tout le territoire Gumontois, privé comme public. Une aire d'accueil pour les gens du voyage a été ouverte au lieu-dit La Coutasse sur la commune de Tulle. De ce fait tous stationnements non règlementés seront redirigés vers l'aire d'accueil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve la prise d'un arrêté afin de proscrire le stationnement illicite sur tout le territoire Gumontois, privé comme public.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Location appartement n° 3, chemin de la Costa

2023/06

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0

Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Madame PENSARD Yvonne pour la location de l'appartement 3 chemin de la Costa, logement communal ; appartement en cours de rénovation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à louer le-dit appartement à Madame PENSARD Yvonne à la fin des travaux de rénovation engagés et à la rédaction du bail.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Audit énergétique

2023/07

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le maire rappelle au conseil le projet de réfection du logement 3 rue de la Costa après le départ des locataires, un audit énergétique était nécessaire. Le Maire rappelle au conseil que l'audit énergétique était estimé à 1203.13€ H.T.

Une demande de subvention a été faite au conseil Départemental

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- donne pouvoir au maire de solliciter toute subvention pour le financement de l'audit énergétique.
- autorise le Maire à consulter les entreprises pour l'établissement de devis et retenir l'entreprise choisie.
- accepte le plan de financement suivant :

Subvention conseil départemental à hauteur de 80% : 962,50€

Autofinancement : 240,63€

Fait et délibéré en séance, ce jour.

➤ Informations diverses :

- Diverses demandes de paiements

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de divers paiements concernant les frais de scolarité.

- Employé communal

Notre nouvel employé communal Monsieur DISSARD Claude a pris ses nouvelles fonctions. Le contrat pris avec le CDG 19 est porté jusqu'en octobre 2023

- Aménagement de l'appartement

Les travaux d'isolation de l'appartement sont terminés, ceux de rénovation sont en cours.

- Le Gumontois

Le conseil municipal se réunira pour une nouvelle édition du Gumontois.

La séance est levée à 16h30

COMMUNE DE GUMONT

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2023

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Votants : 5

Absent : 0

L'an deux mille vingt-trois le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

La séance est ouverte à 15h00.

Signature du PV du précédent conseil

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

➤ **Délibérations :**

- Achat de matériel de désherbage
- Demande de subventions
- Aménagement de la place de l'église
- Modification des statuts de Tulle Agglo
- Prise d'arrêtés d'occupation illicite de tous terrains privés ou publiques sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Location appartement n° 3, chemin de la Costa

➤ **Informations diverses :**

- Diverses demandes de paiements
- Employé communal
- Aménagement de l'appartement
- Le Gumontois

Achat de matériel de désherbage

2023 / 01

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 0

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été évoqué lors du dernier conseil municipal en date du 07 décembre 2022 la nécessité de l'achat d'un désherbeur mécanique pour l'entretien des allées du cimetière sans produits chimiques. Un devis de 1107.60€ a été fait par l'entreprise « A NAVES MOTOCULTURE » de l'entreprise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ce devis, la commande peut être passée.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Demande de subventions

2023 / 02

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 5

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions des Associations :

- La ligue contre le cancer.
- Association nationale des patients sclérosés en plaques.
- Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.
- SOS violence conjugale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter les délibérations concernant les dîtes subventions après le vote du budget 2023 qui définira le budget allouer aux subventions.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Aménagement de la place de l'église

2023/03

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un plan de financement triennal a été validé par le département.

Un devis sera demandé pour une demande de subvention DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) auprès de la préfecture.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions, et à solliciter les entreprises en vue de cet aménagement et établir les documents nécessaires.

Fait et délibéré en séance, ce jour

Modification des statuts de Tulle Agglo

2023/04

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 0 Contre : 5
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de Tulle Agglo portant sur la modification des statuts en compétence de la mise en œuvre de la stratégie et transformation énergétique.

Après lecture de la délibération du conseil communautaire du 12 décembre 2022.

Après lecture du courrier de Tulle Agglo du 19 décembre 2022.

Considérant que :

- Aucune solution énergétique n'est proposée dans ces modifications.
- Aucun plan local de développement énergétique figure dans ces modifications.
- Aucun plan financier, ni de productivité ne sont précisés pour la distribution énergétique.

Rappelant la motion du Conseil Départemental sur son opposition à l'installation d'énergie éolienne en Corrèze.

Rappelant que le conseil municipal de Gumont après avoir été sollicité s'est opposé au développement de l'énergie éolienne sur son territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de s'opposer aux modifications des statuts et reste dans l'attente de précisions sur les manquements énoncés précédemment.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Prise d'arrêtés d'occupation illicite de tous terrains privés ou publiques sur l'ensemble du territoire de la commune

2023/05

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0

Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de prise d'un arrêté afin de proscrire le stationnement illicite sur tout le territoire Gumontois, privé comme public. Une aire d'accueil pour les gens du voyage a été ouverte au lieu-dit La Coutasse sur la commune de Tulle. De ce fait tous stationnements non règlementés seront redirigés vers l'aire d'accueil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve la prise d'un arrêté afin de proscrire le stationnement illicite sur tout le territoire Gumontois, privé comme public.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Location appartement n° 3, chemin de la Costa

2023/06

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0

Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Madame PENSARD Yvonne pour la location de l'appartement 3 chemin de la Costa, logement communal ; appartement en cours de rénovation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à louer le-dit appartement à Madame PENSARD Yvonne à la fin des travaux de rénovation engagés et à la rédaction du bail.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Audit énergétique

2023/07

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le maire rappelle au conseil le projet de réfection du logement 3 rue de la Costa après le départ des locataires, un audit énergétique était nécessaire. Le Maire rappelle au conseil que l'audit énergétique était estimé à 1203.13€ H.T.

Une demande de subvention a été faite au conseil Départemental

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- donne pouvoir au maire de solliciter toute subvention pour le financement de l'audit énergétique.
- autorise le Maire à consulter les entreprises pour l'établissement de devis et retenir l'entreprise choisie.
- accepte le plan de financement suivant :

Subvention conseil départemental à hauteur de 80% : 962,50€

Autofinancement : 240,63€

Fait et délibéré en séance, ce jour.

➤ Informations diverses :

- Diverses demandes de paiements

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de divers paiements concernant les frais de scolarité.

- Employé communal

Notre nouvel employé communal Monsieur DISSARD Claude a pris ses nouvelles fonctions. Le contrat pris avec le CDG 19 est porté jusqu'en octobre 2023

- Aménagement de l'appartement

Les travaux d'isolation de l'appartement sont terminés, ceux de rénovation sont en cours.

- Le Gumontois

Le conseil municipal se réunira pour une nouvelle édition du Gumontois.

La séance est levée à 16h30

COMMUNE DE GUMONT

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2023

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Votants : 5

Absent : 0

L'an deux mille vingt-trois le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

La séance est ouverte à 15h00.

Signature du PV du précédent conseil

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

➤ **Délibérations :**

- Achat de matériel de désherbage
- Demande de subventions
- Aménagement de la place de l'église
- Modification des statuts de Tulle Agglo
- Prise d'arrêtés d'occupation illicite de tous terrains privés ou publiques sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Location appartement n° 3, chemin de la Costa

➤ **Informations diverses :**

- Diverses demandes de paiements
- Employé communal
- Aménagement de l'appartement
- Le Gumontois

Achat de matériel de désherbage

2023 / 01

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 0

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été évoqué lors du dernier conseil municipal en date du 07 décembre 2022 la nécessité de l'achat d'un désherbeur mécanique pour l'entretien des allées du cimetière sans produits chimiques. Un devis de 1107.60€ a été fait par l'entreprise « A NAVES MOTOCULTURE » de l'entreprise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ce devis, la commande peut être passée.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Demande de subventions

2023 / 02

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 5

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions des Associations :

- La ligue contre le cancer.
- Association nationale des patients sclérosés en plaques.
- Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.
- SOS violence conjugale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter les délibérations concernant les dîtes subventions après le vote du budget 2023 qui définira le budget allouer aux subventions.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Aménagement de la place de l'église

2023/03

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un plan de financement triennal a été validé par le département.

Un devis sera demandé pour une demande de subvention DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) auprès de la préfecture.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions, et à solliciter les entreprises en vue de cet aménagement et établir les documents nécessaires.

Fait et délibéré en séance, ce jour

Modification des statuts de Tulle Agglo

2023/04

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 0 Contre : 5
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de Tulle Agglo portant sur la modification des statuts en compétence de la mise en œuvre de la stratégie et transformation énergétique.

Après lecture de la délibération du conseil communautaire du 12 décembre 2022.

Après lecture du courrier de Tulle Agglo du 19 décembre 2022.

Considérant que :

- Aucune solution énergétique n'est proposée dans ces modifications.
- Aucun plan local de développement énergétique figure dans ces modifications.
- Aucun plan financier, ni de productivité ne sont précisés pour la distribution énergétique.

Rappelant la motion du Conseil Départemental sur son opposition à l'installation d'énergie éolienne en Corrèze.

Rappelant que le conseil municipal de Gumont après avoir été sollicité s'est opposé au développement de l'énergie éolienne sur son territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de s'opposer aux modifications des statuts et reste dans l'attente de précisions sur les manquements énoncés précédemment.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Prise d'arrêtés d'occupation illicite de tous terrains privés ou publiques sur l'ensemble du territoire de la commune

2023/05

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0

Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de prise d'un arrêté afin de proscrire le stationnement illicite sur tout le territoire Gumontois, privé comme public. Une aire d'accueil pour les gens du voyage a été ouverte au lieu-dit La Coutasse sur la commune de Tulle. De ce fait tous stationnements non règlementés seront redirigés vers l'aire d'accueil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve la prise d'un arrêté afin de proscrire le stationnement illicite sur tout le territoire Gumontois, privé comme public.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Location appartement n° 3, chemin de la Costa

2023/06

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0

Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Madame PENSARD Yvonne pour la location de l'appartement 3 chemin de la Costa, logement communal ; appartement en cours de rénovation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à louer le-dit appartement à Madame PENSARD Yvonne à la fin des travaux de rénovation engagés et à la rédaction du bail.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Audit énergétique

2023/07

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le maire rappelle au conseil le projet de réfection du logement 3 rue de la Costa après le départ des locataires, un audit énergétique était nécessaire. Le Maire rappelle au conseil que l'audit énergétique était estimé à 1203.13€ H.T.

Une demande de subvention a été faite au conseil Départemental

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- donne pouvoir au maire de solliciter toute subvention pour le financement de l'audit énergétique.
- autorise le Maire à consulter les entreprises pour l'établissement de devis et retenir l'entreprise choisie.
- accepte le plan de financement suivant :

Subvention conseil départemental à hauteur de 80% : 962,50€

Autofinancement : 240,63€

Fait et délibéré en séance, ce jour.

➤ Informations diverses :

- Diverses demandes de paiements

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de divers paiements concernant les frais de scolarité.

- Employé communal

Notre nouvel employé communal Monsieur DISSARD Claude a pris ses nouvelles fonctions. Le contrat pris avec le CDG 19 est porté jusqu'en octobre 2023

- Aménagement de l'appartement

Les travaux d'isolation de l'appartement sont terminés, ceux de rénovation sont en cours.

- Le Gumontois

Le conseil municipal se réunira pour une nouvelle édition du Gumontois.

La séance est levée à 16h30

COMMUNE DE GUMONT

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2023

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Votants : 5

Absent : 0

L'an deux mille vingt-trois le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

La séance est ouverte à 15h00.

Signature du PV du précédent conseil

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

➤ **Délibérations :**

- Achat de matériel de désherbage
- Demande de subventions
- Aménagement de la place de l'église
- Modification des statuts de Tulle Agglo
- Prise d'arrêtés d'occupation illicite de tous terrains privés ou publiques sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Location appartement n° 3, chemin de la Costa

➤ **Informations diverses :**

- Diverses demandes de paiements
- Employé communal
- Aménagement de l'appartement
- Le Gumontois

Achat de matériel de désherbage

2023 / 01

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 0

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été évoqué lors du dernier conseil municipal en date du 07 décembre 2022 la nécessité de l'achat d'un désherbeur mécanique pour l'entretien des allées du cimetière sans produits chimiques. Un devis de 1107.60€ a été fait par l'entreprise « A NAVES MOTOCULTURE » de l'entreprise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ce devis, la commande peut être passée.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Demande de subventions

2023 / 02

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 5

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions des Associations :

- La ligue contre le cancer.
- Association nationale des patients sclérosés en plaques.
- Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.
- SOS violence conjugale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter les délibérations concernant les dîtes subventions après le vote du budget 2023 qui définira le budget allouer aux subventions.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Aménagement de la place de l'église

2023/03

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 0

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un plan de financement triennal a été validé par le département.

Un devis sera demandé pour une demande de subvention DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) auprès de la préfecture.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions, et à solliciter les entreprises en vue de cet aménagement et établir les documents nécessaires.

Fait et délibéré en séance, ce jour

Modification des statuts de Tulle Agglo

2023/04

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 0

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 0 Contre : 5

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de Tulle Agglo portant sur la modification des statuts en compétence de la mise en œuvre de la stratégie et transformation énergétique.

Après lecture de la délibération du conseil communautaire du 12 décembre 2022.

Après lecture du courrier de Tulle Agglo du 19 décembre 2022.

Considérant que :

- Aucune solution énergétique n'est proposée dans ces modifications.
- Aucun plan local de développement énergétique figure dans ces modifications.
- Aucun plan financier, ni de productivité ne sont précisés pour la distribution énergétique.

Rappelant la motion du Conseil Départemental sur son opposition à l'installation d'énergie éolienne en Corrèze.

Rappelant que le conseil municipal de Gumont après avoir été sollicité s'est opposé au développement de l'énergie éolienne sur son territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de s'opposer aux modifications des statuts et reste dans l'attente de précisions sur les manquements énoncés précédemment.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Prise d'arrêtés d'occupation illicite de tous terrains privés ou publiques sur l'ensemble du territoire de la commune

2023/05

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0

Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de prise d'un arrêté afin de proscrire le stationnement illicite sur tout le territoire Gumontois, privé comme public. Une aire d'accueil pour les gens du voyage a été ouverte au lieu-dit La Coutasse sur la commune de Tulle. De ce fait tous stationnements non règlementés seront redirigés vers l'aire d'accueil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve la prise d'un arrêté afin de proscrire le stationnement illicite sur tout le territoire Gumontois, privé comme public.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Location appartement n° 3, chemin de la Costa

2023/06

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0

Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Madame PENSARD Yvonne pour la location de l'appartement 3 chemin de la Costa, logement communal ; appartement en cours de rénovation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à louer le-dit appartement à Madame PENSARD Yvonne à la fin des travaux de rénovation engagés et à la rédaction du bail.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Audit énergétique

2023/07

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le maire rappelle au conseil le projet de réfection du logement 3 rue de la Costa après le départ des locataires, un audit énergétique était nécessaire. Le Maire rappelle au conseil que l'audit énergétique était estimé à 1203.13€ H.T.

Une demande de subvention a été faite au conseil Départemental

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- donne pouvoir au maire de solliciter toute subvention pour le financement de l'audit énergétique.
- autorise le Maire à consulter les entreprises pour l'établissement de devis et retenir l'entreprise choisie.
- accepte le plan de financement suivant :

Subvention conseil départemental à hauteur de 80% : 962,50€

Autofinancement : 240,63€

Fait et délibéré en séance, ce jour.

➤ Informations diverses :

- Diverses demandes de paiements

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de divers paiements concernant les frais de scolarité.

- Employé communal

Notre nouvel employé communal Monsieur DISSARD Claude a pris ses nouvelles fonctions. Le contrat pris avec le CDG 19 est porté jusqu'en octobre 2023

- Aménagement de l'appartement

Les travaux d'isolation de l'appartement sont terminés, ceux de rénovation sont en cours.

- Le Gumontois

Le conseil municipal se réunira pour une nouvelle édition du Gumontois.

La séance est levée à 16h30

COMMUNE DE GUMONT

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2023

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Votants : 5

Absent : 0

L'an deux mille vingt-trois le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

La séance est ouverte à 15h00.

Signature du PV du précédent conseil

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

➤ **Délibérations :**

- Achat de matériel de désherbage
- Demande de subventions
- Aménagement de la place de l'église
- Modification des statuts de Tulle Agglo
- Prise d'arrêtés d'occupation illicite de tous terrains privés ou publiques sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Location appartement n° 3, chemin de la Costa

➤ **Informations diverses :**

- Diverses demandes de paiements
- Employé communal
- Aménagement de l'appartement
- Le Gumontois

Achat de matériel de désherbage

2023 / 01

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 0

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été évoqué lors du dernier conseil municipal en date du 07 décembre 2022 la nécessité de l'achat d'un désherbeur mécanique pour l'entretien des allées du cimetière sans produits chimiques. Un devis de 1107.60€ a été fait par l'entreprise « A NAVES MOTOCULTURE » de l'entreprise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ce devis, la commande peut être passée.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Demande de subventions

2023 / 02

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 5

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions des Associations :

- La ligue contre le cancer.
- Association nationale des patients sclérosés en plaques.
- Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.
- SOS violence conjugale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter les délibérations concernant les dîtes subventions après le vote du budget 2023 qui définira le budget allouer aux subventions.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Aménagement de la place de l'église

2023/03

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 0

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 5 Contre : 0

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un plan de financement triennal a été validé par le département.

Un devis sera demandé pour une demande de subvention DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) auprès de la préfecture.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions, et à solliciter les entreprises en vue de cet aménagement et établir les documents nécessaires.

Fait et délibéré en séance, ce jour

Modification des statuts de Tulle Agglo

2023/04

Date de convocation : 16/01/2023

Présents : 5

Procuration : 0

Date d'affichage : 16/01/2023

Votants : 5

Pour : 0 Contre : 5

Nombre de Conseillers : 5

Abstention : 0

En exercice : 5

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de Tulle Agglo portant sur la modification des statuts en compétence de la mise en œuvre de la stratégie et transformation énergétique.

Après lecture de la délibération du conseil communautaire du 12 décembre 2022.

Après lecture du courrier de Tulle Agglo du 19 décembre 2022.

Considérant que :

- Aucune solution énergétique n'est proposée dans ces modifications.
- Aucun plan local de développement énergétique figure dans ces modifications.
- Aucun plan financier, ni de productivité ne sont précisés pour la distribution énergétique.

Rappelant la motion du Conseil Départemental sur son opposition à l'installation d'énergie éolienne en Corrèze.

Rappelant que le conseil municipal de Gumont après avoir été sollicité s'est opposé au développement de l'énergie éolienne sur son territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de s'opposer aux modifications des statuts et reste dans l'attente de précisions sur les manquements énoncés précédemment.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Prise d'arrêtés d'occupation illicite de tous terrains privés ou publiques sur l'ensemble du territoire de la commune

2023/05

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0

Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de prise d'un arrêté afin de proscrire le stationnement illicite sur tout le territoire Gumontois, privé comme public. Une aire d'accueil pour les gens du voyage a été ouverte au lieu-dit La Coutasse sur la commune de Tulle. De ce fait tous stationnements non règlementés seront redirigés vers l'aire d'accueil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve la prise d'un arrêté afin de proscrire le stationnement illicite sur tout le territoire Gumontois, privé comme public.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Location appartement n° 3, chemin de la Costa

2023/06

Date de convocation : 16/01/2023

Date d'affichage : 16/01/2023

Nombre de Conseillers : 5

En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0

Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Madame PENSARD Yvonne pour la location de l'appartement 3 chemin de la Costa, logement communal ; appartement en cours de rénovation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à louer le-dit appartement à Madame PENSARD Yvonne à la fin des travaux de rénovation engagés et à la rédaction du bail.

Fait et délibéré en séance, ce jour.

Audit énergétique

2023/07

Date de convocation : 16/01/2023
Date d'affichage : 16/01/2023
Nombre de Conseillers : 5
En exercice : 5

Présents : 5 Procuration : 0
Votants : 5 Pour : 5 Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 21 janvier à 15h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de Jean-Pierre PEUCH, Maire.

5 Conseillers présents PEUCH Jean-Pierre, PERRIN épouse CARPENE Catherine, VIENNE Cédric, DEMICHEL Dominique, MAITRE Laurent.

Absent : 0

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le maire rappelle au conseil le projet de réfection du logement 3 rue de la Costa après le départ des locataires, un audit énergétique était nécessaire. Le Maire rappelle au conseil que l'audit énergétique était estimé à 1203.13€ H.T.

Une demande de subvention a été faite au conseil Départemental

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- donne pouvoir au maire de solliciter toute subvention pour le financement de l'audit énergétique.
- autorise le Maire à consulter les entreprises pour l'établissement de devis et retenir l'entreprise choisie.
- accepte le plan de financement suivant :

Subvention conseil départemental à hauteur de 80% : 962,50€

Autofinancement : 240,63€

Fait et délibéré en séance, ce jour.

➤ Informations diverses :

- Diverses demandes de paiements

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de divers paiements concernant les frais de scolarité.

- Employé communal

Notre nouvel employé communal Monsieur DISSARD Claude a pris ses nouvelles fonctions. Le contrat pris avec le CDG 19 est porté jusqu'en octobre 2023

- Aménagement de l'appartement

Les travaux d'isolation de l'appartement sont terminés, ceux de rénovation sont en cours.

- Le Gumontois

Le conseil municipal se réunira pour une nouvelle édition du Gumontois.

La séance est levée à 16h30